

Monsieur le Maire, Monsieur le Maire de quartier, Monsieur le vice-président en charge de la voirie, Monsieur le conseiller municipal délégué en charge du handicap, Monsieur l'adjoint à la tranquillité,

Depuis le 18 novembre dernier, je ne cesse de vous alerter ainsi que les services, tant par des appels téléphoniques que par des mails (le 21/11, 23/11), puis par des vidéos et photos sur les réseaux, avec des photos édifiantes et des informations précises sur l'inaccessibilité du chantier de voirie de la rue Avondo au Grand Selve.

Alors même qu'il y a de nombreuses personnes à mobilité réduite dans le quartier, aussi bien des personnes âgées que des personnes en fauteuil roulant manuel ou électrique, des personnes mal marchantes et des personnes et des parents avec des poussettes et de jeunes enfants, vous persistez à laisser toutes ces personnes circuler dans une rue dont aucun trottoir n'est praticable, qui ne dispose pas d'un cheminement accessible et sécurisé de bout en bout, dans une rue où 2 voitures ne peuvent pas se croiser, ou difficilement au milieu des engins de chantier, et de surcroît avec des véhicules qui malgré un petit panneau « rue barrée » continuent par fainéantise de tenter de passer en force face aux véhicules qui circulent dans le sens autorisé sans que vous n'exerciez à quelque moment que ce soit votre nécessaire pouvoir de police. Pouvoir de police que vous êtes bien plus prompt à brandir en conseil municipal de manière abusive plutôt que pour protéger vos concitoyens.

Encore ce vendredi, quand j'ai appelé Maxime Boyer pour lui signaler la persistance du danger et l'absence d'aménagements permettant de circuler en sécurité, il m'a affirmé qu'au moins un des trottoirs avait été réalisé et qu'il était donc étonné de mes affirmations. Ebranlée par tant d'assurance, je suis donc retournée sur place pour constater qu'il n'en était rien et que les ouvriers étaient en train de faire le trottoir de droite en venant de la place Roger Loupiac, que ce n'était pas fini et qu'une partie du béton séchait. Certes, quelques mètres de trottoir étaient finis mais il débouchait sur un grillage ! L'autre côté de la rue était toujours constitué d'un sol meuble interdisant d'y circuler en fauteuil roulant, et avec plein d'obstacles. Quant aux plots de chantier rouge et blanc censés délimiter un cheminement accessible et sécurisé, il n'existait au mieux que sur quelques mètres avec des rétrécissements interdisant de passer en fauteuil.

Vous trouverez en pièce jointe quelques photos datées et géolocalisées illustrant mes affirmations.

Pourtant Maxime Boyer m'a rappelée pour m'affirmer que l'ingénieur sur place affirmait que tout était ok et qu'il allait envoyer les services sur place pour le constater et qu'il m'enverrait les photos. Comment se fait-il que les élus soient incapables de donner les consignes nécessaires et de veiller à leur application ?

Il n'est pas admissible que la mairie de Toulouse et la métropole tolèrent que l'entreprise Colas (puisqu'il semble qu'il s'agit d'elle) mène un tel chantier dans de telles conditions d'insécurité et de mépris à l'égard des personnes à mobilité réduite.

Dimanche soir, le danger restait persistant.

J'aurais dû suivre ma première idée et déposer un référé au tribunal administratif, et saisir le procureur pour les mises en danger ce qui ne devrait plus tarder si je dois de nouveau constater de nouvelles mises en danger dont on pourra dire, après tous les nombreux avertissements, qu'il s'agit d'une volonté délibérée de ne pas agir.

Je mets en copie, pour information, les co-présidents du groupe AMC avec lesquels je n'ai pas encore eu le temps de pleinement me concerter.

Et compte tenu du caractère répété de votre manque d'intérêt pour la sécurité de vos concitoyens les plus fragilisés, je rends public ce dernier message et le communique aux médias.

Sachez par ailleurs que l'association Handi-Social a déposé une requête en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse contre Tisseo et Toulouse Métropole pour le non-respect des règles d'accessibilité et de sécurité concernant les travaux de l'avenue de Fronton pour des voies de bus dédiées au Lineo 10. En effet, la réponse partielle de Jean-Luc Moudenc ne prévoyait pas une mise en conformité totale des lieux afin d'assurer la sécurité de tous.

Regrettant qu'un élu qui parle si souvent de sécurité soit dans les faits si peu soucieux de la sécurité réelle de tous ses concitoyens, je reste malgré tout disponible pour un travail sérieux afin que chaque Toulousain puisse circuler en sécurité dans sa ville.

Bien à vous